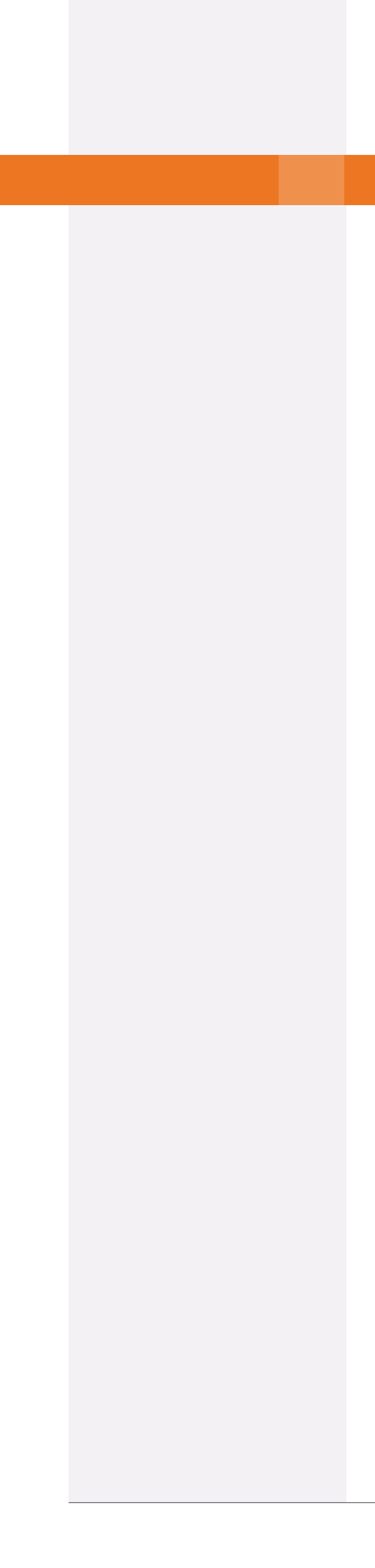


JUIN 2026

POLITIQUE RELATIVE AUX RISQUES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Une approche dynamique pour mieux intégrer les risques de durabilité dans nos décisions d'investissement



SOMMAIRE

1	Introduction	3
1.1	Objet.....	3
1.2	Périmètre	3
1.3	Définitions	3
2	Intégration des risques de durabilité dans les décisions d'investissement.....	3
2.1	Description des risques de durabilité	3
2.2	Processus d'intégration des risques	4
3	Stratégies d'intégration des risques de durabilité dans les différentes classes d'actifs	7
4	Gouvernance et contrôle internes des risques de durabilité.....	9

1 Introduction

1.1 Objet

Conformément aux exigences définies dans le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), cette politique décrit la manière dont les risques de durabilité sont intégrés dans le processus décisionnel en matière d'investissement de Janus Henderson Investors (ci-après « Janus Henderson », « nous » ou « notre »). Elle décrit la manière dont nos équipes de gestion évaluent, intègrent et gèrent ces risques afin de générer les performances ajustées du risque les plus élevées possible pour nos clients. Elle présente également notre approche d'évaluation des bonnes pratiques de gouvernance des entreprises en portefeuille. En outre, elle décrit les mécanismes de gouvernance et de contrôle mis en place pour assurer le suivi de cette approche d'évaluation. Cette politique éclaire les investisseurs sur les lignes directrices et les principes qui régissent notre gestion des risques en matière de durabilité.

1.2 Périmètre

La présente politique s'applique aux fonds de Janus Henderson domiciliés dans l'Union européenne, ainsi qu'aux mandats dédiés conclus avec Janus Henderson Investors Europe S.A. (« JHIESA »). Elle ne s'applique pas aux indices et à certains autres produits dérivés, ni aux portefeuilles passifs (dont les ETF) censés répliquer un indice de référence, à l'exception de ceux destinés à répliquer un indice ESG spécifique.

1.3 Définitions

Au sens de l'article 2, point 24) du SFDR, les « **facteurs de durabilité** » couvrent les enjeux environnementaux, sociaux et liés aux employés, le respect des droits de l'homme ainsi que la lutte contre la corruption et contre la fraude.

Conformément à l'article 2, point 22) du SFDR, le « **risque de durabilité** » correspond à un événement ou à une situation relevant de l'environnement, du social ou de la gouvernance (« ESG ») qui, s'il se produit, est susceptible d'avoir un impact négatif important, réel ou potentiel, sur la valeur d'un investissement.

Chez Janus Henderson, « **l'intégration des risques de durabilité** » désigne le processus grâce auquel nous identifions, analysons et intégrons les facteurs de risque de durabilité pertinents et à fort impact financier dans les décisions d'investissement, tout en assurant un suivi en continu des portefeuilles et le dialogue avec les entreprises en portefeuille.

2 Intégration des risques de durabilité dans les décisions d'investissement

2.1 Description des risques de durabilité

Chez Janus Henderson, nous estimons qu'une prise en compte rigoureuse des risques à fort impact financier en matière de durabilité peut contribuer à notre objectif : maximiser les performances ajustées du risque pour le compte de nos clients. Cette approche est donc au cœur de la plupart de nos processus d'investissement, en particulier lorsque les risques de durabilité sont analysés conjointement aux risques financiers traditionnels.

Les trois grandes catégories de risques liés à la durabilité (environnement, social, gouvernance) englobent un large éventail de risques spécifiques et d'indicateurs associés. Ces risques peuvent notamment inclure :

- 1. Risque environnemental** : Risques liés aux enjeux environnementaux comme le changement climatique, la gestion des déchets, l'utilisation des sols et de l'eau, la pollution et la destruction de la biodiversité. Les risques climatiques comprennent notamment :
 - **Risque lié à la transition climatique** : Risques liés à la transition mondiale vers une économie bas carbone. Il s'agit notamment des risques liés à l'évolution de la réglementation et de la législation, aux mutations technologiques, à la dynamique du marché et aux enjeux d'image. Parmi les risques susceptibles de relever de ces différentes catégories, citons par exemple le non-respect d'exigences réglementaires ou légales, des investissements insuffisants dans des technologies permettant de réduire les émissions, le manque d'innovation pour répondre aux nouvelles attentes de la clientèle, ou encore une surveillance accrue de la part de certains acteurs, comme les pouvoirs publics et les autorités de réglementation.
 - **Risque physique lié au climat** : Risques liés aux impacts physiques du changement climatique. Les risques physiques du changement climatique peuvent prendre la forme d'événements ponctuels (risques aigus), comme la multiplication d'épisodes météorologiques extrêmes (cyclones, sécheresses, inondations, incendies). Il peut aussi s'agir de mutations à plus long terme (risques chroniques), comme l'augmentation des précipitations et des températures ou la variabilité accrue des tendances météorologiques, comme la montée du niveau de la mer.
- 2. Risque social** : Risques liés aux relations des émetteurs avec leur personnel, leurs fournisseurs, leurs clients et d'autres parties prenantes. Il peut s'agir de risques liés aux pratiques dans le domaine du travail et aux droits de l'homme. Sont notamment inclus la protection insuffisante de la santé/sécurité des employés ou l'absence de politique de prévention des droits de l'homme, comme le travail forcé ou la traite des êtres humains.
- 3. Risque de gouvernance** : Risques ayant trait aux pratiques et aux politiques internes qui encadrent la gestion et la surveillance des émetteurs. Ils peuvent par exemple concerner l'indépendance du conseil d'administration, la corruption et la fraude, ou encore le niveau de transparence.

2.2 Processus d'intégration des risques

Inspirée par des travaux de recherche, notre approche pour intégrer les risques de durabilité est réfléchie, pragmatique et prospective. Nous avons pris l'engagement d'intégrer les enjeux de durabilité dans nos travaux d'analyse et nos décisions d'investissement dans la plupart des équipes de gestion et des classes d'actifs. Cette approche dynamique nous permet de rester en phase avec un environnement en mutation et avec la diversité des objectifs de nos clients.

Janus Henderson évalue directement les performances et l'exposition au risque de chaque investissement. Pour cela, le processus combine une analyse bottom-up, en commençant au niveau de l'émetteur, et un décryptage des données au niveau des portefeuilles pour renforcer encore la visibilité et le contrôle.

Cadre d'intégration des risques

Le cadre d'intégration des risques de durabilité repose sur trois principes clés :

- **Identification des risques** – détection des risques de durabilité ayant une incidence financière significative pour chaque investissement
- **Évaluation des risques** – évaluation de l'importance financière d'un risque pour la valeur d'un investissement
- **Gestion des risques** – prévention, atténuation, suivi et surveillance des risques de durabilité

Identification des risques

Chez Janus Henderson, nous avons défini des indicateurs permettant de mesurer et de suivre l'exposition à chaque catégorie de risque de durabilité. Les équipes de gestion disposent pour cela d'un large éventail de données externes et propriétaires (notations ESG, risques et controverses, secteurs d'activité concernés, alignement sur les Objectifs de développement durable des Nations unies, ainsi que d'autres jeux de données climatiques et ESG) qu'elles utilisent comme indicateurs. Ces données servent à repérer les risques de durabilité, et les opportunités associées, susceptibles d'avoir un impact financier marqué. Les équipes peuvent compléter leur propre analyse par des cadres de matérialité financière élaborés par des tiers, afin de se concentrer sur les enjeux les plus significatifs. Par ailleurs, l'outil interne propriétaire de données et d'analyse ESG de Janus Henderson, ESG Explore (« ESGX »), met à leur disposition des données au niveau des portefeuilles et des émetteurs, avec des modules dédiés aux notations ESG, aux indicateurs climatiques, aux secteurs d'activité concernés, aux données réglementaires et au suivi du dialogue avec les entreprises. Cet outil permet aux équipes de gestion d'identifier rapidement les risques climatiques ou ESG significatifs au niveau des portefeuilles, puis d'affiner l'analyse jusqu'aux émetteurs concernés pour mieux en comprendre l'origine. Il peut aussi mettre en lumière des risques et des opportunités parfois sous-estimés pour les entreprises dans lesquelles nous investissons, en signalant les évolutions importantes et en mettant en évidence les leaders et les retardataires parmi les émetteurs au niveau des régions, des secteurs et des titres individuels.

Évaluation des risques

L'évaluation des risques de durabilité prend en compte leur matérialité financière, les intérêts des clients et la cohérence avec la stratégie d'investissement concernée. Dans le cadre de leurs travaux de recherche, les équipes de gestion examinent les risques au niveau des émetteurs et des portefeuilles, en évaluant leur impact sur les principaux indicateurs financiers des émetteurs, comme les flux de trésorerie, la valorisation, le coût du capital ou les notations de crédit. Elles analysent ensuite dans quelle mesure certains émetteurs ou certaines expositions sectorielles contribuent aux risques et opportunités à l'échelle globale des portefeuilles. Lorsqu'un risque important non maîtrisé est identifié et quantifié, les équipes de gestion en évaluent l'impact potentiel sur le cours de la valeur concernée et sur sa performance ajustée du risque. Si elles estiment que ce risque n'est pas pleinement intégré dans les prix de marché, différentes mesures peuvent être prises au niveau du portefeuille pour faire évoluer la position.

Cette démarche s'applique également à notre évaluation des bonnes pratiques de gouvernance des sociétés en portefeuille dans le cadre des fonds relevant des articles 8 et 9 du SFDR. Chez Janus Henderson, nous avons mis au point un système propriétaire qui couvre les quatre dimensions clés d'une bonne gouvernance, telles que définies dans le règlement SFDR de l'UE : « structures de gestion saines », « relations avec le personnel », « rémunération du personnel » et « respect des obligations fiscales ».

Ce cadre témoigne de la prise en compte des risques liés à la gouvernance et nous permet d'apprécier les pratiques de gouvernance des émetteurs, ainsi que d'identifier les situations où celles-ci s'écartent des standards attendus.

Les émetteurs dont la notation se situe au-dessus du seuil de « bonne gouvernance » sont soumis à un examen complémentaire par le Comité de surveillance ESG (« ESGOC »), qui peut aboutir à trois types de décisions :

- 1) La notation est erronée ou obsolète ; nos recherches mettent néanmoins en évidence des pratiques de gouvernance meilleures qu'escompté : grâce à une forme de « dérogation », le titre reste éligible ; ou
- 2) La discussion reste possible avec l'entreprise, qui peut améliorer ses pratiques ; le titre reste éligible avec un dialogue engagé sur deux ans visant des résultats concrets, qui sera supervisé par l'ESGOC ; ou
- 3) Les pratiques de gouvernance sont insuffisantes et les perspectives d'échange avec l'entreprise /son potentiel d'amélioration sont nulles : Exclusion / cession.

De plus en plus, nous combinons l'analyse au niveau des portefeuilles et l'approche bottom-up pour identifier, analyser et gérer les risques climatiques et ESG à fort impact financier, en nous appuyant sur notre outil interne d'analyse de données, ESGX. Cet outil permet aux équipes de gestion de mener des analyses approfondies de la matérialité financière des risques de durabilité, dans un format aligné sur leurs travaux de recherche habituels et comparable à la manière dont elles accèdent aux données non-ESG au niveau des émetteurs et des portefeuilles.

Gestion du risque

Les risques de durabilité sont gérés conformément à nos politiques d'exclusion et de dialogue avec les entreprises, et grâce à un suivi et un contrôle réguliers assurés par les équipes spécialisées en gestion des risques.

Notre approche de la gestion des risques repose sur trois grands piliers :

- **Évitement** : Exclusion de certains investissements sur la base de l'évaluation des risques de durabilité. Pour certains fonds qui promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales, ou qui ont des objectifs d'investissement durable, Janus Henderson peut mettre en place un cadre d'exclusion dédié. Ces exclusions peuvent être dues à l'implication de l'entreprise dans une activité spécifique, le non-respect des normes et standards internationaux ou la performance sur certains indicateurs ESG (par ex. l'intensité carbone à l'échelle de l'univers d'investissement). Elles visent généralement à limiter l'exposition aux secteurs présentant un risque ESG élevé. En complément, Janus Henderson applique également certaines exclusions systématiques. (Pour en savoir plus sur nos exclusions systématiques, cf. notre Politique d'investissement responsable.)
- **Atténuation** : Dialogue avec les entreprises en portefeuille pour améliorer leur gestion des risques et des opportunités ESG. En général, dans les secteurs où nous identifions des risques de durabilité à fort impact financier, Janus Henderson préfère adopter une approche axée sur le dialogue plutôt que d'appliquer une politique systématique d'exclusion ou de cession. Nous considérons que cette approche est la mieux adaptée pour chercher à maximiser les performances ajustées du risque pour nos clients et pour insuffler des évolutions positives dans les entreprises en portefeuille. (Pour en savoir sur notre Politique d'engagement, cf. notre Politique d'investissement responsable).
- **Suivi et contrôle** : Les risques de durabilité font l'objet d'un suivi régulier afin de viser les meilleures performances ajustées du risque pour nos clients. Les données ESG sont intégrées dans nos outils de reporting des risques et couvrent notamment l'exposition à des sociétés présentant de faibles notations ESG, les controverses, la piètre qualité

de la gouvernance d'entreprise et les risques climatiques. Par ailleurs, nous avons mis en place des dispositifs de contrôle indépendants via des comités dédiés et les fonctions Conformité, Contrôles du Front Office et Risque financier, afin de veiller à ce que les risques de durabilité significatifs soient correctement analysés et pris en compte. Des informations complémentaires figurent dans la *Section 4 : Gouvernance et contrôle internes des risques de durabilité*.

L'intégration des risques de durabilité relève de l'appréciation de nos équipes de gestion, qui mobilisent leurs divers points de vue, leur connaissance des entreprises et leur expérience pour identifier les pratiques susceptibles de créer de la valeur à long terme pour les investisseurs. La responsabilité de la mise en œuvre de cette intégration des facteurs de risque de durabilité incombe donc aux équipes de gestion concernées. Puisque chacune d'elles définit ses propres objectifs, l'intégration des risques de durabilité s'opère le plus souvent au niveau de la stratégie. Les équipes de gestion sont en outre épaulées par des experts thématiques au sein de notre équipe Responsabilité centralisée. Ce partenariat renforce la qualité de la recherche et du processus décisionnel, en combinant l'expertise des équipes de gestion au niveau des secteurs et des industries avec les compétences et l'expérience de l'équipe Responsabilité.

Pour les fonds visant des investissements durables (au sens de l'article 2, paragraphe 17, du SFDR), des indicateurs d'incidence négative seront utilisés afin que les investissements « ne portent pas atteinte de manière significative » à un objectif environnemental ou social. Pour plus d'informations sur les « Principales incidences négatives » (PIN), veuillez lire la déclaration des PIN de Janus Henderson Investors Europe S.A.

3 Stratégies d'intégration des risques de durabilité dans les différentes classes d'actifs

Chez Janus Henderson, nous sommes conscients que les différentes classes d'actifs et stratégies d'investissement peuvent nécessiter des approches distinctes pour intégrer les risques de durabilité dans les décisions d'investissement. L'approche concrète d'intégration des critères ESG relève de l'appréciation de nos équipes de gestion, qui mettent à profit leurs diverses perspectives, leur expertise et leur expérience pour identifier les pratiques susceptibles de créer de la valeur à long terme pour les investisseurs. Nous décrivons ci-dessous les spécificités de certaines classes d'actifs.

Actions

Adeptes d'une gestion active des actions cotées, nous sommes convaincus que l'intégration des risques de durabilité enrichit l'analyse fondamentale. Nous nous efforçons donc d'intégrer les enjeux ESG ayant une incidence financière significative à chaque étape du processus de gestion des actifs. La prise en compte des risques de durabilité renforce directement notre capacité à évaluer la proposition de valeur à long terme des émetteurs d'actions et contribue à notre objectif ultime, à savoir générer des performances financières positives pour nos clients.

Dans le cadre de nos stratégies actions à gestion active, notre approche bottom-up permet à nos équipes de gestion d'intégrer les enjeux ESG à fort impact financier, en fonction des secteurs et des classes d'actifs concernés. L'analyse de la durabilité peut intervenir à toutes les étapes du processus d'investissement, notamment lors de la recherche préalable à l'achat d'un titre, pendant l'allocation actifs et

lors des diverses interactions avec les entreprises.

Si les équipes de gestion intègrent les risques de durabilité en fonction de leur stratégie, certaines peuvent utiliser des notations ESG ou fixer des seuils reposant sur des analyses internes ou des données provenant de tiers. L'impact des risques de durabilité variera en fonction de la stratégie et ne constituera pas nécessairement le seul facteur déterminant dans les décisions d'investissement. L'intégration de ces risques dans le processus d'investissement constitue toutefois un élément essentiel pour appréhender pleinement le profil de risque des émetteurs, dans une logique de construction des portefeuilles et de sélection des valeurs.

Obligations

I. Obligations d'entreprise

Selon nous, l'intégration des risques de durabilité renforce l'analyse fondamentale de nos stratégies dédiées à la dette d'entreprise. Pour évaluer la qualité de crédit, nous appliquons d'abord une approche top-down progressive afin d'évaluer les risques ESG au niveau des secteurs, puis une analyse bottom-up des facteurs de risque propres à chaque émetteur. Cette analyse mobilise des données de prestataires extérieurs et des analyses internes pour attribuer à chaque émetteur une notation, qui sera ensuite utilisée lors de la construction de portefeuille. Cette méthodologie propriétaire cherche à réduire l'impact des lacunes des données des prestataires extérieurs au sein de notre univers d'investissement obligataire, tout en s'appuyant sur l'expertise de nos analystes crédit pour mener une évaluation fiable et prospective de la gestion des risques ESG.

II. Émetteurs souverains

En s'appuyant sur une structure de notation similaire à celle utilisée pour la dette d'entreprise, Janus Henderson évalue les risques de durabilité des émetteurs souverains au moyen d'un modèle propriétaire construit à partir de données issues d'indices publics. Le Groupe de travail dédié aux critères ESG des émetteurs souverains supervise les résultats de ce modèle et réalise une analyse qualitative complémentaire sur les notations et leur évolution, grâce à une expertise approfondie des pays. Cet examen systématique des risques de durabilité enrichit l'analyse des emprunts d'État, dans un contexte où les facteurs environnementaux et sociaux sont de plus en plus étroitement liés aux fondamentaux économiques.

III. Crédit titrisé

Les expertises de gestion obligataire de Janus Henderson couvrent également le crédit titrisé, notamment les obligations adossées à des prêts (CLO), les titres adossés à des actifs (ABS), les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles (RMBS) et les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (CMBS). Selon nous, l'intégration des risques de durabilité renforce l'analyse fondamentale au sein de nos stratégies dédiées au crédit titrisé. Nous appliquons d'abord une approche top-down progressive afin d'évaluer les risques ESG au niveau des secteurs, suivie d'une analyse bottom-up des facteurs de risque propres à chaque émetteur, en combinant données de tiers et analyses propriétaires. Cette méthodologie propriétaire cherche à réduire l'impact des lacunes des données des prestataires extérieurs au sein de notre univers d'investissement obligataire, tout en s'appuyant sur l'expertise de nos analystes crédit pour mener une évaluation fiable et prospective de la gestion des risques ESG.

Gestion multi-actifs

Dans nos stratégies multi-actifs, les facteurs de risque de durabilité peuvent être intégrés à toutes les étapes

du processus d'investissement, y compris dans les hypothèses de marché et les décisions d'allocation stratégique d'actifs. Les risques de durabilité nous aident à décrypter les principaux facteurs de marché ainsi que les variations se produisant au niveau des titres, sans pour autant constituer le seul déterminant des décisions d'investissement.

Actifs alternatifs diversifiés

Les facteurs ESG sont des moteurs importants à la fois du potentiel de performance d'une entreprise et des risques qui y sont associés. L'équipe de gestion s'attend à ce que cette analyse se reflète dans la valorisation des titres de l'entreprise ou de leur composante au sein de structures de produits dérivés. Pour approfondir l'analyse ESG et le dialogue avec les entreprises, l'équipe de gestion collabore avec l'équipe Investissement responsable et Gouvernance, qui coordonne les sujets de discussion à aborder et l'exercice des droits de vote, le cas échéant.

4 Gouvernance et contrôle internes des risques de durabilité

Les équipes de gestion sont au cœur de notre dispositif de gouvernance et assument la responsabilité première de l'identification, de l'analyse et de l'intégration des risques de durabilité à fort impact financier, selon les modalités les plus adaptées à leur classe d'actifs et à leurs objectifs d'investissement. En complément, nous avons mis en place des mécanismes de contrôle indépendants afin de veiller à ce que les risques de durabilité significatifs fassent l'objet d'analyses appropriées et soient correctement pris en compte.

Gouvernance

- **ESGOC** : L'ESGOC rend compte au Comité exécutif de Janus Henderson et assure un contrôle direct des problématiques d'investissement ESG. Ce Comité, présidé par le Directeur de l'équipe Responsabilité, supervise les processus d'investissement ESG, notamment la crédibilité et la faisabilité des approches ESG dans la construction et la gestion des portefeuilles, ainsi que les différents jeux de données et outils ESG. Il exerce par ailleurs un contrôle non lié aux investissements sur les processus ESG, incluant les normes de reporting réglementaire et client, ainsi que la transparence des données ESG. Il a pour mission de veiller à ce que notre cadre de gestion des risques soit adapté et efficace. L'ESGOC réunit des représentants de différentes équipes (Risque financier, Contrôles du Front office, Responsabilité, Produits, Affaires juridiques et Conformité).

Contrôle

L'organisation de Janus Henderson a vocation à favoriser une prise de décision efficace en matière d'intégration des risques de durabilité. Chacune des équipes décrites ci-après rend compte aux différents comités des sujets ESG et l'un de ses membres siège à l'ESGOC.

- **Investment Management Business Risk** : L'équipe Investment Management Business Risk - IMBR (« Risques liés à la gestion d'actifs ») doit s'assurer que les fonds d'investissement sont gérés en conformité avec les engagements documentés en matière de durabilité, en cas d'absence de contrôles automatisés et/ou de données de tiers.

- **Risque financier** : Le suivi des risques de durabilité fait partie du dispositif de suivi permanent des risques assuré par l'équipe Risque financier. Cette équipe examine et remet en question les risques de durabilité ainsi que certains indicateurs traditionnels de risque de marché et intègre, le cas échéant, les risques de durabilité dans les profils de risque de nos fonds.
- **Conformité** : Assure une seconde ligne de défense pour les thématiques d'investissement ESG. L'équipe Conformité met en place des contrôles automatisés des restrictions d'investissement au sein du système de gestion des ordres de Janus Henderson pour la sélection des titres selon des critères ESG. Cette approche est complétée par des contrôles supplémentaires visant à garantir le respect des engagements qualitatifs. Par ailleurs, l'équipe de Suivi de la conformité vérifie le respect de la réglementation en mettant en œuvre un plan de contrôle fondé sur les risques.

Informations complémentaires

Pour plus de précisions et d'exemples sur la gestion des risques de durabilité, veuillez vous consulter la Politique d'investissement responsable de Janus Henderson ainsi que d'autres rapports de la société, notamment le Rapport sur la responsabilité, le rapport du UK Stewardship Code et le rapport du Groupe de travail sur l'information financière relative au climat (TCFD). Ces documents sont disponibles dans la « Bibliothèque de ressources ESG » du site Internet de Janus Henderson.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ VOUS CONSULTER LE SITE [JANUSHENDERSON.COM](https://www.janushenderson.com)

Janus Henderson
— INVESTORS —

Avertissement :

La valeur d'un placement et les revenus en découlant peuvent augmenter ou diminuer et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant investi à l'origine. Rien dans le présent document ne doit être interprété comme un conseil ou une recommandation d'achat ou de vente.

Publié par Janus Henderson Investors. Janus Henderson Investors est le nom sous lequel les produits et services d'investissement sont fournis par Janus Henderson Investors International Limited (n° d'enregistrement 3594615), Janus Henderson Investors UK Limited (n° d'enregistrement 906355), Janus Henderson Fund Management UK Limited (n° d'enregistrement 2678531), Tabula Investment Management Limited (n° d'enregistrement 11286661) (chaque entité étant domiciliée en Angleterre et au Pays de Galles au 201 Bishopsgate, Londres EC2M 3AE et réglementée par la Financial Conduct Authority) et Janus Henderson Investors Europe S.A. (n° d'enregistrement B22848 au 78, Avenue de la Liberté, L-1930, Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier). Les services de gestion des investissements peuvent être fournis conjointement à des filiales d'autres régions.

Janus Henderson® et toutes les autres marques commerciales mentionnées dans le présent document sont des marques déposées de Janus Henderson Group plc ou de l'une de ses filiales. © Janus Henderson Group plc.